

Publics - Prérequis

Être (*RSA socle, RSA socle activité, RSA socle majoré, RSA socle activité majoré*) soumis à droits et obligations en possession d'un contrat d'engagement réciproque validé par le Président du Conseil Général avant l'entrée en formation ou d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi

Aucun prérequis sur le niveau à l'entrée, le parcours est individualisé en fonction du positionnement d'entrée en formation.

Objectifs

Construire ou confirmer son projet professionnel

Accéder à un emploi

S'adapter aux évolutions professionnelles

Renforcer ses savoirs de base

Préparer un concours ou un examen

Préparer une entrée en formation qualifiante ou pré-qualifiante

Méthodes pédagogiques mobilisées

Cette action de formation se tiendra dans un format tout en présentiel

Méthode fondée sur l'approche actionnelle, s'appuyant sur les compétences ciblées pour construire la structure d'une session de formation.

Contextualisation permanente du contenu.

Techniques actionnelles permettent une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées et immédiates, en contexte ciblé

Alternance de séquences d'acquisition de structures et de lexiques choisis et de transfert de ces mêmes contenus.

Utilisation de Supports en ligne possible avec l'utilisation de Online Formapro et Assimo

Contenus de la formation sous forme de modules

1 - Élaboration de projet et TRE (obligatoire)

2 - La communication en français

3 - L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

4 - L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

5 - L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe

6 - L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel

7 - La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie

8 - La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaire

Stage en entreprise

Modalités d'évaluation

Positionnement d'évaluation initiale permettant de déterminer les besoins et de contractualiser le parcours

Bilan final permettant de mesurer les acquis de formation (évaluation basée sur le Socle)

Questionnaire de satisfaction

Cette action est financée par

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

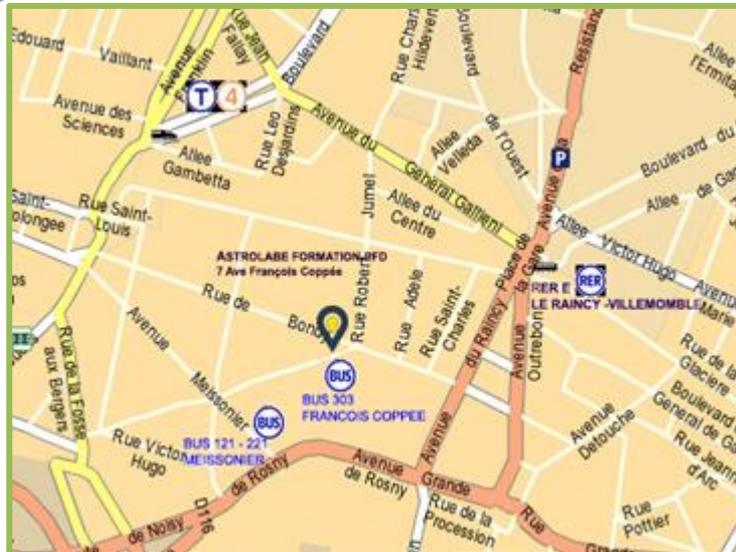
Accessible en transport en commun :

RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Une partie des salles de formation et bureaux est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Pour tout besoin spécifique, merci de contacter le référent handicap : refhandi@astrolabeformation-pfd.org



Condition et délai d'accès

1-Réception et traitement de la candidature via F-RSA ou une fiche de liaison

2-Réunion d'information collective, test de positionnement et diagnostic personnalisé

3-Élaboration d'un parcours de formation individuel pour atteindre les objectifs fixés

4-Entrée en formation

L'entrée en formation se déroule sur 4 semaines

Coût de la formation :

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

Durée de la formation

Le parcours de formation est adapté et individualisé sur des durées allant de 80 heures à 400 heures sur un rythme hebdomadaire de 21 heures par semaine

Date de formation

15 places du 16 mai 2022 au 16 mai 2023 en entrées et sorties permanentes.

Éléments d'assiduité

La traçabilité des présences est consignée sur une feuille d'émargement.

Remise en fin de formation du certificat de réalisation

Informations / Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au :

01 48 12 65 00 

Contactez la Responsable de Projets
Ingrid WILLEMIN

 iwillemin@astrolabeformation-pfd.org



Consulter les avis